

Domaine	Point vérifié	Anomalie constatée	Remise en conformité
SANTÉ - PRODUCTIONS VÉGÉTALES	Paquet hygiène, produits d'origine végétale : registre pour la production végétale destinée à la consommation humaine et animale ?	Registre incomplet (= 50 % des données manquantes)	Sous 1 mois
	Paquet hygiène, produits d'origine végétale : local phytosanitaire ?	Local ou armoire non-conforme aux prescriptions en vigueur en matière d'aération et de fermeture à clef	
	Exigence complémentaire MAE (pratique d'utilisation des produits phytopharmaceutiques) : extension aux cultures non alimentaires du registre pour la production végétale ?	Extension du registre incomplète (= 50 % des données manquantes)	
	Exigence complémentaire MAE (pratique d'utilisation des produits phytopharmaceutiques) : remise des emballages vides et des restes non utilisables de produits phytopharmaceutiques aux circuits de récupération adaptés ?	Absence de justificatif de remise de produits ou emballages au moins une fois au cours des deux dernières années	
SANTÉ - PRODUCTIONS ANIMALES	Paquet hygiène, productions animales : registre d'élevage ?	Non présentation au moment du contrôle du compte-rendu de la visite sanitaire bovine obligatoire lorsqu'elle a eu lieu	Sous 1 mois
		Absence de 1 à 3 enregistrements des traitements médicamenteux avec ordonnances présentes et animaux traités toujours présents sur l'exploitation	Sous 48 h
		Absence d'au moins un enregistrement des distributions de certains aliments pour animaux, avec documents définissant le temps de retrait toujours présents sur l'exploitation et animaux concernés toujours présents sur l'exploitation	
	Paquet hygiène, productions animales : stockage ?	Absence d'un placard réservé au stockage des médicaments vétérinaires	Sous 1 mois
	Identification bovine : marquage des animaux ?	Marque de rebouclage commandée pour un animal ne présentant aucun défaut d'identification	Immédiate
	Identification bovine : notification des mouvements des animaux dans les délais et existence et validité du registre ?	Absence de notification de mouvement (ou de naissance) constatée le jour du contrôle alors que plus de 7 jours (27 jours pour les naissances) se sont écoulés depuis l'événement : moins de 10 % des animaux ou moins de 3 animaux / 10 % ou plus et moins de 30 % des animaux et au moins 3 animaux	Sous 48 h
	Identification bovine : cohérence passeport / animal ?	Passeport absent mais animal physiquement présent (sauf édition ou réédition ou duplicata en cours) : moins de 10 % des animaux ou moins de 3 animaux	Sous 1 mois
	Identification bovine : données du passeport ?	Numéro d'identification illisible sans demande de réédition : moins de 10 % des animaux ou moins de 3 animaux	
		Autre information illisible sans demande de réédition pour 10% ou plus des animaux	
	Identification porcine : documents de chargement et de déchargement ?	Au moins 1 et moins de 5 documents de chargement ou de déchargement incomplets (= absence dans le document d'une ou plusieurs des 6 données suivantes) : nom du transporteur, indicatif de marquage, nombre d'animaux, date du chargement et du déchargement, heure du chargement et du déchargement, signature de l'éleveur	Immédiate
	Identification ovine et caprine : absence d'identification ?	Moins de 4 animaux ou moins de 10 % des animaux	
	Identification ovine et caprine : identification non conforme ?	Moins de 4 animaux ou moins de 15 % des animaux	
	Identification ovine et caprine : enregistrement des repères perdus ou devenus illisibles ?	Moins de 30 % des enregistrements non effectués entre le numéro du repère d'identification jaune et le numéro du repère de remplacement provisoire rouge, ou moins de 30 % d'animaux pour lesquels le délai d'un an a été dépassé pour l'apposition d'un repère de remplacement à l'identique	Sous 48 h
	Identification ovine et caprine : concordance entre le registre et les animaux présents physiquement ?	Moins de 10 % de différence entre le nombre d'animaux présents physiquement et le nombre d'animaux présents sur le registre	
Identification ovine et caprine : données du passeport ?	Sur au moins un et moins de 5 documents de circulation, absence totale d'information pour au moins une des catégories suivantes : détenteur d'arrivée, détenteur de départ, date et heure de départ, nom du transporteur, nombre d'animaux concernés		
PROTECTION ANIMALE	Tous élevages : état des bâtiments d'élevage ?	Intensité d'éclairage / rythmes journaliers si éclairage artificiel	Sous 1 mois
	Tous élevages : prévention des blessures ?	Absence de matériaux tranchants ou obstacles sur les lieux de vie et de circulation des animaux	Immédiate
	Tous élevages : alimentation / abreuvement ?	Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement en fonctionnement / absence de compétition / absence de souillure	Sous 48 h
	Porcs : état des bâtiments d'élevage ?	Bruit	Sous 1 mois
	Porcs : prévention des blessures ?	Absence de matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation (porcs élevés en groupe / truies et cochettes)	
ENVIRONNEMENT	Boues d'épuration : accord écrit complet ?	Document incomplet avec absence d'au moins une des données suivantes : - liste des parcelles concernées par l'épandage - référence de l'arrêté préfectoral d'autorisation ou récépissé de déclaration ou, à défaut, absence de copie de la lettre du service chargé de la police des eaux attestant que les pratiques d'épandage respectent la réglementation nationale - lettre d'engagement du producteur à épandre dans les règles	Sous 3 mois
	Protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles : existence d'un plan prévisionnel de fumure et d'un cahier d'enregistrement des pratiques d'épandage à jour ?	Au moins un document incomplet (= 20 données manquantes ou moins), ou données manquantes (une ou plusieurs) sur 10 % des îlots ou moins	Sous 1 mois
	Exigence complémentaire MAE (pratiques de fertilisation) : existence d'un plan prévisionnel de fumure ?		
	Exigence complémentaire MAE (pratiques de fertilisation) : existence d'un cahier d'enregistrement des pratiques d'épandage à jour ?		